



PREFECTURE DE LA SARTHE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES  
D'INONDATION PAR LA RIVIERE LA SARTHE  
des communes de St-Léonard des Bois à St-Saturnin

Carte réglementaire du PPRI  
5 - Commune de DOUILLET LE JOLY

Echelle 1/5000  
0 100 200  
mètres

Légende :

- Limite de la crue centennale
- Limite de la crue de janvier 1995
- Zone réglementaire forte (aléa fort)
- Zone réglementaire moyenne urbaine (aléa moyen des secteurs urbains)
- Zone réglementaire moyenne naturelle (aléas moyen et faible des secteurs naturels)
- Zone réglementaire faible (aléa faible des secteurs urbains)

52.15 Cote calculée de la crue centennale  
51.65 Cote estimée de la crue de janvier 1995

Novembre 2006